

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL D'ECOLE du 12 juin 2012**  
**maternelle Jules Ferry – Prades-Le-Lez**

Étaient présents :

- représentant la Mairie : Monsieur Le Maire et Mme Bessièrè
- représentant les parents d'élèves : Mmes Grangier, Roussel, Sarazin et Ms Hurtrez, Wisniewski
- représentant l'éducation nationale : Mme Bottner (DDEN), Mmes Beaujard, Gouttebroze, Pastor, Tempier, Boussiquet et M. Grousset enseignants.
- Mmes Roussel et Sastre (atsems).

Était absent et excusé :

- Monsieur Carpentier, Inspecteur de l'Education Nationale.

**18h05.** Début de la réunion du Conseil d'école.

**1. Point sur les effectifs**

L'effectif de rentrée est en hausse de plus de 12,5 %. Aujourd'hui, 178 élèves sont attendus pour septembre (alors que cette année il y a 158 élèves) :

59 en Petite section soient 2 classes à 29 et 30 élèves

60 en Moyenne section soient 2 classes à 30 élèves

59 en Grande section soient 2 classes à 29 et 30 élèves.

Devant cette forte progression et l'accroissement de population attendu dans les mois à venir, la directrice et la Mairie ont informé l'Inspecteur de l'Education Nationale. Une ouverture de classe supplémentaire en maternelle pourrait être à l'étude dès la rentrée si la progression se poursuivait cet été. Une demande dans ce sens a été envoyée par la Mairie à Monsieur le Recteur d'Académie à Montpellier.

Cette progression s'explique par une augmentation démographique mais également par le déséquilibre entre les départs (43 élèves entrant en CP et 2 déménagements) et les arrivées (59 élèves entrant en PS dont 33 de la crèche).

**2. Sécurité**

- Le troisième exercice d'évacuation incendie a eu lieu jeudi 31 mai à 14h45 pour le bâtiment de l'extension (classes de PS de M.Grousset, de MS de Mmes Beaujard et Gouttebroze et GS de Mme Tempier), puis vers 15h10 pour le bâtiment principal J.Ferry. Il s'est déroulé dans le calme et élèves et personnels ont évacué les locaux dans des temps très corrects, y compris pour les PS qui étaient au dortoir pour la plupart endormis lors de la première évacuation. Un problème d'intensité (trop élevée) de la sirène reste cependant à régler concernant les 2 classes au bout du couloir (extension).

- Les problèmes de portes non verrouillées et donnant sur l'extérieur ont été réglés d'une manière radicale... excepté pour la porte d'entrée qui reste préoccupante. Les portes donnant sur l'extérieur (cour ou place) du bâtiment J.Ferry ont été démontées de leurs serrures et poignées côté extérieur. Ainsi, une fois « claquées », il est impossible de les ré-ouvrir de dehors. Cet aménagement sera également appliqué à l'extension afin d'éviter toute possibilité d'intrusion. Mais le problème de la porte d'entrée, déjà soulevé au second Conseil d'École, reste le même : les parents qui quittent tardivement de l'école laissent entrer les retardataires qui ne préviennent pas lorsqu'ils ressortent et laissent ainsi la porte non verrouillée. La demande

d'une serrure intérieure est formulée : quiconque souhaitant entrer ou sortir serait alors obligé de solliciter l'ouverture de la porte principale. Reste à vérifier si cette installation est possible avec les normes de sécurité (et notamment d'évacuation).

- Il avait également été évoqué, au trimestre dernier, la dangerosité des cailloux provenant de la terre au pied des arbres. Monsieur le Maire informe que le sujet est à l'étude et qu'il est envisagé un revêtement (résine) laissant filtrer l'eau au pied des arbres.

- Cet hiver, le conduit de chaudière situé dans la cour a été équipé d'une grille protectrice évitant ainsi qu'il soit endommagé. Depuis, et ce malgré les interdictions, des enfants utilisent régulièrement cette grille comme « mur d'escalade ». Ne serait-il pas possible de rendre ses parois « lisses » . La demande sera transmise aux services techniques de la Mairie.

- Des dégradations ont encore eu lieu sur l'école : le filet « brise-vue » qui avait été installé cet été sur le portail a été éventré et déchiré. Ne faudrait-il pas plutôt y fixer des éléments en « dur » comme dans la partie basse du portail ? La demande sera elle aussi transmise aux services techniques. De même, le panneau de signalisation de non stationnement sur le portail a très vite disparu. Il est demandé une signalisation au sol (« accès pompiers »).

### **3. Aménagements scolaires (horaires et locaux)**

- Horaires : une proposition de modification d'horaires a été soulevée par la Mairie. Il s'agirait de décaler d'1/4 d'heure plus tôt tous les horaires de l'école maternelle (8h45-11h45 et 13h45-16h45) afin que les plus petits mangeant à la cantine puissent se restaurer plus longtemps dans le calme et afin également de favoriser leur autonomie. D'autre part, cela pourrait modifier le flux des voitures à l'entrée et la sortie des écoles. Des questionnements quant à la réalité de l'amélioration des conditions de restauration et de flux face aux inconvénients engendrés pour les parents (nombreux) ayant des enfants sur les 2 écoles et le risque d'allonger les temps de garderie amènent le Conseil d'école à donner l'avis suivant :

- 10 voix contre
- 1 abstention
- 2 voix pour

En cas de modification des horaires (décision de l'Inspection Académique sur demande de la Mairie), les représentants de parents d'élèves demandent la gratuité du ¼ d'heure de garderie supplémentaire pour les familles ayant des enfants scolarisés dans les 2 écoles (décalage des arrivées et départs).

- D'autre part, quelques aménagements des locaux vont voir le jour créant ainsi des espaces de restauration plus spacieux et augmentant les places de dortoir car cette année déjà, avec 54 enfants de PS, celles-ci étaient insuffisantes : 26 lits et couchettes dans le dortoir de M.Grousset et 20 couchettes dans celui de Mme Boussiquet qui est obligée d'installer quotidiennement 6 ou 7 enfants dans la salle de classe.

Ceci engendre des problèmes de confort et de conditions d'accueil (bruit, lumière) ainsi que des problèmes de sécurité (à 13h50 par exemple lorsque l'on installe les non-pensionnaires dans la classe). Mme Boussiquet soulève à nouveau que la priorité est de pouvoir coucher tous les enfants de PS dans des locaux adaptés. A la rentrée, on passera à 59 enfants minimum. Il faut prévoir un réaménagement dès aujourd'hui.

La Mairie, l'AEP et la directrice se sont déjà rencontrés en réunion tripartite et ont abordé ce sujet en envisageant différentes possibilités. Le problème a également été évoqué en Conseil des Maîtres. Une réunion avec un architecte va être programmée très prochainement afin que les aménagements soient opérationnels dès la rentrée.

Ces aménagements concernent aussi l'éventuelle ouverture de classe... qui, si elle ne se fait pas en septembre 2012, se tiendrait alors très probablement l'année suivante (donc à prévoir). Tout ceci, bien sûr, en liaison avec les aménagements de l'école élémentaire P. Crouzet et de son évolution à venir.

### **4. Travaux et entretien**

Mme Boussiquet remercie la Mairie et les Services Techniques qui répondent rapidement lorsqu'une intervention urgente (risque de danger par exemple) est nécessaire. Ainsi, de multiples petites réparations ou

aménagements ont été effectués tout au long de l'année.

Outre les travaux d'aménagement évoqués précédemment, d'autres sont programmés pour cet été comme :

- le remplacement des 2 fontaines des sanitaires du bâtiment Jules Ferry,
- 1 cloison de séparation Hall d'entrée / Vestiaire au niveau des casiers de la classe de PS de Mme Boussiquet.

Concernant l'entretien :

- la remise en état général (vérifications des anti-pinces-doigts, etc...),
- le nettoyage complet de l'école, y compris de la cour et de ses aires de jeu.

Monsieur le Maire annonce également que l'école sera dotée d'un nouveau photocopieur.

## **5. Bilans financiers et budgets**

### Mairie

Mme Boussiquet remercie la Mairie qui a renouvelé sa participation financière non seulement envers chaque enfant mais aussi pour soutenir les actions éducatives. Ainsi une dotation de 36 €/enfant est allouée qui sera réajustée en septembre en fonction du nombre supplémentaire d'élèves (par rapport au 1er janvier 2012).

A ceci s'ajoutent :

- 1 budget de fonctionnement de 918 € (153 € x 6 classes pour les livrets de maternelle, les achats collectifs, fournitures et consommables, papiers pour les documents à toutes les familles, matériel de vote, etc...),
- 1 dotation de 260 €/classe (soit 1560 €) pour permettre à l'école d'avoir des intervenants spécialisés,
- 1 subvention de 28 €/élève (4480 €) qui est versée au printemps à l'OCCE, coopérative scolaire.

Cette année, la dotation « intervenants » à permis de payer :

- l'intégralité des 12 séances (2 x 6H) de tennis pour les classes de MS/GS de Mme Pastor et GS de Mme Tempier (360 €),
- une participation de 200 €/classe pour les 60 heures d'activités musicales (toutes classes) ; le reste de la facture ayant été réglé à hauteur de 240 € par l'OCCE (dons parents, dotation Mairie et ventes photos essentiellement) et de 600 € (100 €/classe) par l'AEP que l'école remercie également.

### OCCE

Recettes : 3232 €

Subvention Mairie : 4480 €

Dépenses : 2876 € (restent quelques sorties de fin d'année non encore débitées + 240 € pour la musique)

Total restant au 12.06.2012 : 4836 €

### AEP

Le financement de l'AEP qui soutient les actions éducatives de l'équipe enseignante émane essentiellement de la vente des torchons et des Puces.

Monsieur le Maire informe qu'une négociation a été menée avec une société de Transport en Bus et que l'école peut s'adresser en Mairie en cas de besoin pour comparer avec les devis reçus à l'occasion.

## **6. Projets et activités au sein de l'école**

GS et GS/MS :

- les séances piscine arrivent à leur terme et ont été très bénéfiques. Les enseignantes remercient les parents qui se sont engagés dans cette action en passant l'agrément et en accompagnant régulièrement les classes.
- Les séances de tennis ont permis aux enfants de découvrir une activité « sport de raquette » de façon ludique et progressive.
- Mme Pastor a emmené sa classe une nouvelle fois au Domaine de Restinclières pour des activités « nature » ; malheureusement Mme Tempier a dû annuler la sienne pour cause de pluie.

MS :

- sortie des 2 classes à la Serre Amazonienne malgré un temps pluvieux

PS :

- sortie des 2 classes au Seaquarium du Grau du Roi
- journée « activités nature » au domaine de Restinclières pour la classe de Mme Boussiquet.

## **7. Prévention médico-sociale**

Le médecin de PMI ayant été très peu présente ce dernier trimestre, aucune action supplémentaire n'a eu lieu depuis le dernier Conseil d'école. Le docteur Chevallier sera sollicitée dès la rentrée pour les Projets d'Accueil Individualisés (nouveaux et à renouveler) des PS et MS.

Tout au long de l'année, l'équipe enseignante a travaillé étroitement avec la psychologue scolaire, Mme Delrieu, sur le suivi de certains enfants. Une liaison sera établie en début d'année avec l'école élémentaire pour les GS arrivant en CP – avec la collaboration du Rased.

## **8. Informations de fin d'année**

● lundi 25 juin de 17h30 à 18h30/19h, l'école ouvrira ses portes aux « futurs élèves » (entrant en PS en septembre) et à leurs parents. Ils seront accueillis dans la cour pour une brève présentation puis se répartiront dans les 2 classes actuelles de PS de M.Grousset et Mm Boussiquet pour une visite de l'école et des échanges.

● les 33 enfants de la crèche viennent passer 1h30 à l'école, par groupe de 3, 1 fois chacun dans les classes de PS dans le cadre de la liaison crèche : école maternelle.

● pour les PS, cette année encore la entrée sera échelonnée sur 3 jours :

- mardi 4 septembre
- jeudi 6 septembre
- et vendredi 7 septembre 2012.

Il est demandé aux parents, dans la mesure du possible, de ne mettre leur enfant qu'un seul de ces 3 jours (planning établi et affiché début juillet sur les portes de l'école).

Ceci afin de :

- avoir un premier jour avec 8 à 12 enfants et non 30 (accueillis par 2 adultes)
- permettre aux parents qui le veulent de « traîner un peu » (maximum 1 heure) dans la classe pour cette première entrée.
- la rentrée des élèves de MS et GS s'effectuera le mardi 4 septembre 2012.
- La fête des écoles, organisée par l'AEP, a eu lieu samedi 9 juin 2012.

**20h10** – fin de la réunion

La secrétaire – Mme Beaujard

La présidente – Mme Boussiquet